Bien Faire pour Bien Vivre - mars 2024

La motion relative au projet « MAGEO » concerne la Mise Au Gabarit Européen du chenal de navigation de l'Oise canalisée sur 42 km, ainsi que des rectifications du cours de la rivière afin d'autoriser la navigation des gabarits dits « grands rhénans ». Ce projet vise donc d'une part, à approfondir la rivière pour garantir un mouillage de quatre mètres et d'autre part, à adapter le chenal pour permettre le passage de bateaux au gabarit européen Vb. Facilitant un mode de transport plus écologique, Il s'inscrit ainsi dans un programme de liaison fluviale destiné à décongestionner le trafic routier.

Cependant, il vient aggraver les inondations en aval de Creil, affectant l'ensemble du Val-d'Oise jusqu'à la confluence avec la Seine. Son impact sur l'érosion des berges a été souligné, avec un engagement de VNF « Voies Navigables de France » à reprendre les berges érodées ou à fournir une compensation financière. Malgré les réserves exprimées par plusieurs entités depuis plus de 20 ans, le projet avance aujourd'hui vers sa phase d'enquête publique.

Les collectivités du Val-d'Oise tiennent à rappeler les enjeux concernant leur territoire. Elles soulignent l'importance d'un modèle de prévision de crue fiable, surtout pour l'efficacité de l'ouvrage de Verneuil-en-Halatte dans la neutralisation des crues pour le territoire aval.

En ce sens, le conseil communautaire demande que la neutralité hydraulique du projet MAGEO soit certifiée, insiste sur les engagements de VNF concernant les compensations de l'érosion des berges, et réclame d'être informé à chaque avancée du projet.

De plus, il souhaite obtenir la garantie que le modèle de prévision de crue et son adaptation à l'ouvrage de Verneuil-en-Halatte, permettront de neutraliser, de façon efficace et pérenne, l'effet hydraulique de MAGEO.

En résumé, si cette motion met en lumière les préoccupations environnementales et les demandes de garanties formulées par les collectivités du Val-d’Oise face au projet MAGEO, elle reconnait également son intérêt économique et écologique global.